

ACCUEIL :

Du dimanche 16h00 au vendredi 17h00

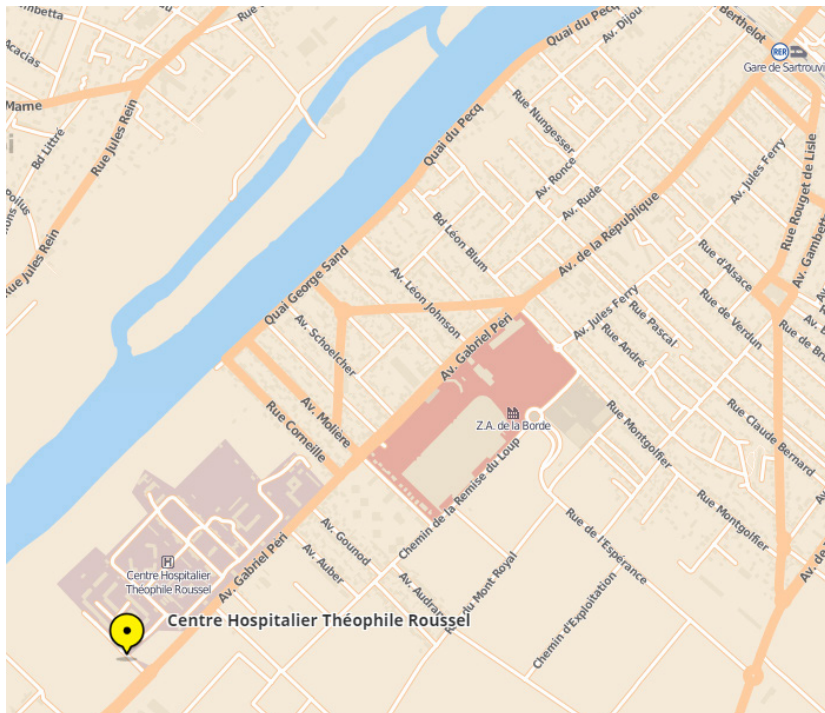
Fermeture : selon un calendrier annuel : une semaine de vacances à la Toussaint, à Noël, à Pâques et le mois d'août.

CONTACTS :

- > L'unité : 01 30 86 55 87 - uase.esquirol@th-roussel.fr
- > Le cadre de l'unité : 01 30 86 55 87
- > Le cadre supérieur de santé : 01 30 86 55 81
- > La direction pédagogique : 01 30 86 38 54

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN d'accès



Ligne RER A : gare de Sartrouville (gare routière)
Lignes de bus n° B et G : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)



PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

SECTEUR 78-I-03

UNITÉ SOINS ÉTUDES ESQUIROL

« VILLA DES ADOS » (12-17 ANS)

CHTR - Service Communication - Juin 2018



au CH Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard
78360 MONTESSON

Tél : 01 30 86 55 87 - Fax : 01 30 86 55 83
www.th-roussel.fr

La psychiatrie publique fonctionne dans le cadre de la sectorisation, un découpage géodémographique organisé pour favoriser l'approche communautaire de la prévention et du traitement en santé mentale. Le 3^{ème} Secteur de Psychiatrie Infanto-juvénile des Yvelines (78-I-03) est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78). Il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation. Il est référent pour les communes d'Aigremont, Bougival, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Etang-La-Ville, Fourqueux, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Mesnil-le-Roi, Montesson, Port-Marly, Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye. **L'unité Soins Etudes Esquirol est intersectorielle et peut accueillir des adolescents de tous les départements d'Ile-de-France.**

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'unité « la Villa des Ados » est une structure de soins-études de 7 places, pouvant accueillir garçons et filles, à partir de 12 ans et jusqu'à 17 ans, poursuivant ou reprenant une scolarité en milieu ordinaire. Elle fonctionne en hospitalisation de semaine.

L'unité n'est fermée qu'une partie des vacances scolaires, ce qui fiabilise l'intégration dans le dispositif thérapeutique. L'accueil en milieu thérapeutique se situe en amont et en aval des horaires quotidiens de scolarité, les week-ends se déroulent en famille ou dans un lieu tiers, du vendredi soir au dimanche soir, de même que les temps de suspension des soins en période de vacances scolaires.

L'offre de soins repose sur le double versant du soin et des études :

- > Le travail psychothérapique institutionnel tourné vers l'extérieur, associant vie de groupe, groupes thérapeutiques et accompagnements infirmiers et éducatifs personnalisés, entretiens individuels et familiaux,
- > La poursuite ou la reprise d'une scolarité selon des modalités variables définies avec les équipes pédagogiques,
- > La scolarité exclusivement en milieu ordinaire, hors de l'hôpital.

Elle a pour but de différencier la reprise ou la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire de celle d'une reprise de vie quotidienne en famille ou en lieu d'accueil.

Ce travail est différé, médiatisé et accompagné dans le cadre d'un projet de suite thérapeutique et d'orientation pédagogique.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe se compose d'un médecin, cadre de santé, psychologue, assistante sociale, infirmiers, éducateurs spécialisés, aide-soignant, Agents de Service Hospitalier, et en lien avec la directrice de l'Unité d'Enseignement du centre hospitalier.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- > Sur réception d'un dossier médical,
- > Les parents, ou représentants, prennent rendez-vous sur l'unité avec le médecin,
- > Entretiens préalables à tout moment de l'année,
- > Avec l'accord de l'adolescent : proposition d'une date d'observation avec une semaine sur l'unité et 15 jours avec reprise d'une scolarité sur l'établissement scolaire d'origine ou un nouvel établissement partenaire.
- > Cette période d'évaluation de 3 semaines est finalisée par un rendez-vous médical avec la famille, ou ses représentants, et l'adolescent.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

> **Proposition de rencontre par un professionnel de l'unité soins études avec l'adolescent, sur son CMP ou sur son établissement scolaire, pour présentation de l'unité.**

> Travail de liaison et de coordination avec les différents intervenants (CMP de secteur, protection de l'enfance, établissement scolaires, maison des ados...). Après réception du dossier, une synthèse est programmée avec les différents partenaires.

> Les suivis ambulatoires socio-éducatifs et médicaux, avec les référents adresseurs, doivent être poursuivis durant l'hospitalisation soins-études,

> La durée de séjour peut être d'une année scolaire, éventuellement renouvelable. Elle est adaptée en fonction des situations individuelles et familiales,

> Orientations pour le suivi et la scolarité en partenariat avec les services d'aide et de soins partenaires, dans les meilleures conditions de fiabilité et de délai.

> Les week-ends et périodes de fermeture sont organisés par la famille en lien avec les différents partenaires.

SCOLARITÉ :

La scolarité se poursuit dans l'établissement d'origine ou dans un établissement partenaire extérieur de l'unité soins-études en temps plein ou en horaires aménagés. Coordination médico-scolaire avec l'Education Nationale : projet d'accueil individualisé ou projet personnalisé de scolarisation en milieu ordinaire.



Groupes de parole